



## **SÉANCE RÉGULIÈRE DE LA RÉGIE DU PARC RÉGIONAL MASSAWIPPI**

Séance régulière du conseil d'administration de la Régie intermunicipale du Parc régional Massawippi à la salle du Conseil de la municipalité de Hatley situé au 2100, route 143 le 21 janvier 2026 à 10h00.

**DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :** M. Pierre Côté, Président de la Régie du Parc et maire de Hatley, Mme Marcella Davis Gerrish, Mairesse de North Haltey, M. Jacques Demers, Maire de Sainte-Catherine-de-Hatley, M. Vincent Fontaine, Maire du Canton de Hatley et Alec van Zuiden, maire d'Ayer's Cliff.

Formant quorum sous la Présidence de M. Pierre Côté

**ÉGALEMENT PRÉSENTS :** Mme Sonia Tremblay, directrice générale de la Régie du Parc, Mme Abelle L'Écuyer Legault coordonnatrice de la plage et directrice générale d'Ayer's Cliff, M. Gabriel Demers, directeur général du Canton de Hatley, Mme Shona Hartog, directrice générale de Hatley et Marc Marin, directeur générale de Sainte-Catherine-de-Hatley.

**ABSENCE :** M. Benoit Tremblay, directeur général de North Hatley.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président ayant constaté le quorum, il ouvre la séance à 10h01.

**25-01-21.01**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Il est proposé par le délégué Alec van Zuiden et résolu ;**

Que l'ordre du jour du 21 janvier 2026 soit adopté tel que présenté en y ajoutant les point 10) Coordination de la Patrouille nautique, 11) Barrage - Moteur et entretien et 12) Planification stratégique.

- 1) Ouverture de la séance
- 2) Adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption des procès-verbaux du 15 octobre 2025 et du 12 novembre 2025
- 4) Comptes à payer et suivi financier

#### **Régie du Parc Général**

- 5) Présentation de Bleu Massawippi
- 6) Calendrier des séances ordinaires 2026

#### **Plage**

- 7) Travaux d'aménagement de la station de lavage et des barrières - suivi
- 8) Résolution d'intention – Modernisation du réseau de stations de lavage et de mise à l'eau des embarcations à l'échelle de la MRC

- 9) Projet de station de lavage – Formation pour le lac Massawippi

**Patrouille nautique**

- 10) Coordination de la Patrouille nautique

**Barrage**

- 11) Barrage - Moteur et entretien

**Autres sujets**

- 12) Planification stratégique  
13) Période de questions  
14) Divers  
15) Levée de l'assemblée

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

26-01-21.02

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 15 OCTOBRE 2025 ET DU 12 NOVEMBRE 2025**

**Il est proposé par la déléguée Marcella Davis Gerrish et résolu ;**

**D'ADOPTER** les procès-verbaux de la séance du 15 octobre 2025 et du 12 novembre 2025 tels que présentés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

26-01-21.03

**COMPTES À PAYER ET SUIVI FINANCIER**

**ATTENDU QUE** la secrétaire-trésorière dépose la liste des chèques, du numéro 202500122 à 202500151 et 202600001 à 202600004, émis pour la période 15 octobre 2025 au 16 janvier 2026 ;

**Il est proposé par le délégué Alec van Zuiden et résolu ;**

**D'APPROUVER** la liste des déboursés des Volets Parc et Plage, pour un montant de 136 790.93\$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations de dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des dépenses.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

26-01-21.04

**PRÉSENTATION DE BLEU MASSAWIPI**

Monsieur Denis Petitclerc, Président de Bleu Massawippi, Madame Anne-Marie Éthier, Vice-présidente de Bleu Massawippi ainsi que Laurence Renaud-Langevin, Directrice générale et Sabrina Leclercq, Coordinatrice scientifique – biologiste sont présents afin de faire une courte présentation de leur organisme.

Après la présentation et la période d'échange avec les membres du conseil d'administration de la Régie du Parc Massawippi, il est proposé de former un sous-comité Régie du Parc-Bleu Massawippi.

**CONSIDÉRANT** que la Régie du Parc Massawippi et Bleu Massawippi souhaite développer une collaboration sur divers sujets touchant le lac Massawippi ;

**Il est proposé par le délégué Alec van Zuiden,  
Appuyé par la déléguée Marcella Davis Gerrish et il est résolu;**

Que le sous-comité Régie du Parc- Bleu Massawippi soit formé.

Que le sous-comité soit composé des membres suivants de la Régie du Parc Massawippi :

- Pierre Côté, président et maire de Hatley ;
- Vincent Fontaine, maire du Canton de Hatley ;
- Abelle L'écuyer-Legault, coordonnatrice de la plage ;
- Gabriel Demers, directeur général du Canton de Hatley

Que le sous-comité fasse des rapports au conseil d'administration de la Régie afin que ce dernier puisse prendre des décisions éclairées.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**26-01-21.05**

## **CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2026**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil doit établir avant le début de chaque année civile le calendrier de ses séances en fixant le jour et l'heure, à savoir :

- Mercredi le 21 janvier 2026 à 10h00
- Mercredi le 25 février 2026 à 10h00 ;
- Mercredi le 15 avril 2026 à 10h00 ;
- Mardi le 16 juin 2026 à 10h00 ;
- Mercredi le 16 septembre 2026 à 10h00 ;
- Mercredi le 21 octobre 2026 à 10h00 ;
- Mercredi le 16 décembre 2026 à 10h00;

**CONSIDÉRANT QUE** lesdites séances ont lieu à la Salle du conseil de la municipalité de Hatley, situé au 2100, route 143 à Hatley ;

**Il est proposé par le délégué Alec van Zuiden et résolu ;**

Que le conseil de la Régie, par cette résolution, approuve ledit calendrier des séances pour l'année 2026.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA STATION DE LAVAGE ET DES BARRIÈRES - SUIVI**

Abelle L'Écuyer-Legault informe des délégués de la Régie du Parc que les travaux préparatoires à l'installation de la station de lavage automatisée et des barrières – les dalles de béton, ont été réalisées à l'automne dernier.

La prochaine étape est l'achat des équipements. En ce sens, nous attendons le résultat de l'appel d'offres de la MRC Memphrémagog.

26-01-21.06

**RÉSOLUTION D'INTÉRÊT – MODERNISATION DU RÉSEAU DE STATIONS DE LAVAGE ET DE MISE À L'EAU DES EMBARCATIONS À L'ÉCHELLE DE LA MRC**

**ATTENDU QUE** la Régie intermunicipale du Parc régional Massawippi a un intérêt dans le projet régional de modernisation du réseau de stations de lavage et des rampes mise à l'eau;

**ATTENDU QU'UN** mandat a été octroyé en 2024 afin d'estimer les coûts des travaux civils et des équipements en lien avec la réalisation du projet;

**ATTENDU QU'UNE** entente intermunicipale a été établie avec la MRC de Memphrémagog afin de lui confier la responsabilité de réaliser un appel d'offres regroupé au bénéfice des municipalités prenant part au projet;

**ATTENDU QUE** la MRC a fourni un estimé des coûts en lien avec les équipements nécessaires à ce projet pour la Régie du Parc Massawippi et que ceux-ci s'élèvent à 133 681\$, plus les taxes applicables, en fonction des besoins en équipements qui ont été indiqués à la MRC;

**ATTENDU QUE** les soumissionnaires potentiels doivent avoir une connaissance du nombre d'équipements qui seront acquis par les municipalités;

**Il est proposé par la déléguée Marcella Davis Gerrish, Appuyé par le délégué Vincent Fontaine et il est résolu;**

Qu'en fonction des informations disponibles, la Régie intermunicipale du Parc régional Massawippi signifie son intention d'acquérir les équipements qui ont été indiqués à la MRC ainsi d'assumer sa part des coûts liés aux composantes communes du projet, sous réserve d'une décision commune de l'ensemble des municipalités prenant part au projet concernant l'acceptation d'une offre.

Que copie de la résolution soit transmise à la MRC.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

26-01-21.07

**PROJET DE STATION DE LAVAGE – FORMATION POUR LE LAC MASSAWIPPI**

**CONSIDÉRANT** que de la formation sera nécessaire afin d'opérer les nouvelles stations de lavage automatisées ;

**CONSIDÉRANT** que cette formation sera offerte aux employés opérant les stations de lavage et aux employés de chacune des cinq (5) municipalités membres de la Régie afin que ceux-ci puissent accompagner et aider les usagers quant au fonctionnement des stations de lavage automatisées ;

**Il est proposé par le délégué Vincent Fontaine, Appuyé par le délégué Alec van Zuiden et il est résolu;**

Que la Régie du Parc Massawippi assume l'entièreté des frais de formation pour ses cinq (5) municipalités membres.

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC de Memphrémagog pour l'en informer.

## **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **COORDINATION DE LA PATROUILLE NAUTIQUE**

La directrice générale et la coordonnatrice de la plage présentent la situation concernant la coordination de la patrouille nautique pour la saison 2026.

Il est demandé à la directrice générale de préparer un plan d'opérabilité de la patrouille nautique pour 2026, incluant la définition des tâches de chacun.

### **BARRAGE – MOTEUR ET ENTRETIEN**

La directrice générale informe les délégués que le moteur du barrage a été changé le 19 janvier 2026 et que tout s'est bien déroulé. Cependant, selon l'avis du responsable des travaux chez Rotork, il aurait été préférable d'installer un moteur de plus grande force.

L'option proposée par ce dernier est l'installation d'un système d'engrenage qui permettrait au moteur de ne pas toujours utilisé 100% de sa puissance pour le fonctionnement du barrage.

Il est demandé à la directrice générale, par les membres du conseil, demander des soumissions pour l'achat et l'installation d'un système d'engrenage au moteur du barrage ainsi que d'un plan d'entretien du barrage.

### **PLANIFICATION STRATÉGIQUE**

À la suggestion du président, Monsieur Pierre Côté, une planification stratégique sera organisée afin de clarifier la mission de la Régie du Parc ainsi que ces mandats. Un dossier à suivre.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **DIVERS**

26-01-21.08

### **CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, Alec van Zuiden propose la clôture de la séance à 10h40.

---

Pierre Côté  
Président

---

Sonia Tremblay  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière

« En signant le présent procès-verbal, le président de la Régie est réputé avoir signé chacune des résolutions qu'il contient conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec* (R.L.R.Q., chapitre C-27.1)